

Sur-prix et sous-financement

Autor(en): **Gavillet, André**

Objekttyp: **Preface**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **43 (2006)**

Heft 1709

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les ouvriers revendiquent et débrayent

Depuis dix ans, on construit davantage de routes et d'immeubles avec de moins en moins de salariés, soumis à une pression grandissante qui mérite des revenus à la hauteur des efforts consentis.

Mardi 24 octobre, dans toute la Suisse, 5000 ouvriers de la construction ont prolongé leur pause de midi. La revendication de cette action menée par le syndicat UNIA: une augmentation mensuelle de 220 francs.

Le syndicat estime qu'aujourd'hui, vu la hausse notable des chiffres d'affaires et des profits des entreprises, c'est le bon moment pour revendiquer une hausse substantielle des salaires. Participer à cette croissance est l'une de ses exigences. C'est la énième reprise d'une pratique syndicale ordinaire, dont l'âge d'or se situe pendant la période où la société hel-

vétique de concordance fonctionnait à plein régime.

Aujourd'hui, les tenants et aboutissants économiques et sociaux du nouveau modèle de développement veulent, sous la pression de l'économie-casino, découpler revenus patronaux et revenus salariaux. Devant le refus patronal, UNIA, qui a abaissé son exigence à 180 francs, annonce d'autres actions.

C'est un conflit à suivre car une autre raison peut favoriser cette mobilisation: l'impact de l'intensification continue du travail sur les chantiers. Selon les responsables d'UNIA, le secteur principal de la construction produit le même nombre de mètres cubes de bâtiments, de mètres linéaires de routes, etc. qu'il y a dix ans, avec un tiers, voire la moitié de salariés à pleintemps en moins.

L'emploi temporaire, pendant les périodes de pointe, devient la règle. Or la construction n'est pas un domaine d'activité comme les autres. Les instruments et outils restent encore souvent le prolongement du geste de l'ouvrier. Un domaine que l'on peut qualifier de «machino-facture».

On mesure ainsi l'importance du poids sans cesse plus lourd de cette augmentation de productivité, estimée par UNIA à 20% pendant les cinq dernières années. Un poids qui pèse sur les travailleurs du bâtiment et sur leurs conditions de travail: pénibilité accrue, stress, risques d'accidents augmentés, etc.

L'augmentation salariale revendiquée n'est donc pas seulement une exigence réclamant l'augmentation du pouvoir d'achat en regard des profits patronaux, mais surtout le début d'un rééquilibrage nécessaire entre travail et salaire. *dm*

Edito

Sur-prix et sous-financement

La Suisse, îlot de vie chère, ce n'est pas qu'une formule. Rudolf Strahm, dans son rôle de Monsieur Prix, peut affirmer sans être démenti que le surcoût que paie le consommateur suisse pour des produits internationaux, c'est-à-dire identiques, TVA non comprise, se chiffre à plus de 20 milliards. Et d'énumérer la longue liste des obstacles à l'alignement des prix suisses sur celui de nos voisins: les ententes verticales, l'étiquetage, le champ de protection des brevets, les médicaments... Même l'agriculture, facteur important de surcoût, paie pour ses propres achats un supplément d'un milliard.

Autre évidence: le sous-financement de nos assurances sociales. L'AI, on ne le sait que trop, en déficit d'un milliard annuel. L'AVS est confrontée, à terme 2015, puis 2025, aux besoins incontournables qu'impose la démographie. L'assurance chômage, quand même nous connaissons des années de bonne santé économique, n'est pas équilibrée. Enfin la LAMal, avec ses cotisations par tête, est particulièrement inique pour les familles.

Dans *Domaine Public*, avec insistance, nous avons développé ces deux thèmes, le surcoût et le sous-financement. Il faut mettre en regard ces deux données.

Le financement des assurances sociales passera inéluctablement par une augmentation de la TVA, qui se répercutera sur l'indice des prix. Cette modeste inflation peut être compensée par l'adaptation des revenus ou des salaires. Mais elle peut aussi être combattue simultanément par une ouverture à la concurrence des secteurs protégés et cartellisés, soit que les prix baissent, soit que l'augmentation de la TVA ne soit pas pleinement répercutée sur le prix final.

Ce qu'on peut et doit demander aux politiques, c'est de coordonner les deux démarches: le financement de la politique sociale qui chargera les prix et l'élimination des surcoûts qui les délestera.

Mettre en rapport et rendre politiquement lisible la double action, sociale et économique, sera le défi de nos gouvernants. *ag*

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:
Jacques Guyaz (jg)

Rédaction:
Marco Danesi (md)

Ont collaboré aussi à ce numéro:
Alex Dépraz (ad)
André Gavillet (ag)
Daniel Marco (dm)
Jean Christophe Schwaab (jcs)
Albert Tille (at)

Responsable administrative:
Anne Caldelari

Impression:
**Imprimerie
du Journal de Sainte-Croix**

Administration, rédaction:
Saint-Pierre 1, cp 5863,
1002 Lausanne
Téléphone: 021 312 69 10

E-mail:
redaction@domainepublic.ch
administration@domainepublic.ch
www.domainepublic.ch

www.domainepublic.ch

Retrouvez les articles de
DP enrichis de documents
et de références sur notre
site Internet.